Zeitschrift: Revue économique Suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 78 (1998)

Heft: 4: Les entreprises suisses en France face à la loi Aubry

Artikel: France: en avant l'entreprise!

Autor: Seillière, Ernest-Antoine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889412

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

France: En avant l'Entreprise!

Rien n'est acquis en économie, surtout pas la croissance toujours à consolider, nous explique le président du MEDEF.



Ernest-Antoine Seillière Président du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)

onne année 1998, après plusieurs années de langueur et d'espoirs déçus : la croissance y est en effet soutenue, avec un rythme moyen de 3 % (2,3 % en 1997), et saine : création de 300 000 emplois salariés dans les entreprises (+ 2 %), inflation éradiquée (hausse des prix de 0,4 % sur un an en octobre), excédent commercial de 2 points de PIB (presque 3 points pour l'excédent courant), déficits publics ramenés à 3 % du PIB...

Les entrepreneurs français se réjouissent de ces performances, mais savent que rien n'est acquis en économie, et surtout pas la croissance, toujours à consolider. Depuis la rentrée, l'ensemble des indicateurs traduisent déjà une inflexion de la conjoncture - production industrielle, demande interentreprises, perspectives d'activité. L'indice de confiance des industriels s'est brutalement retourné, et leurs budgets

d'investissement ne devraient pas augmenter en 1999, compte tenu des nuages sur l'horizon international.

En effet, si les marchés ont retrouvé leur calme après la bourrasque de l'été, nombre d'institutions financières dans le monde sont contraintes de réduire leurs lignes de crédits. Une nouvelle montée du change effectif de l'euro est possible. Les taux réels de long terme excè-

dent le taux de croissance prévisible.

Les Bourses ne sont pas à l'abri de nouvelles secousses, alors que la conjoncture tend à se dégrader dans les pays émergents et à ralentir dans les L'Union économique va bouleverser la vie des entreprises.

pays développés. Les Etats-Unis sont à la merci d'ajustements importants liés à d'importants déséquilibres. Chez nos partenaires européens, comme en France, l'activité ralentit et une confiance toujours forte des ménages — c'est la consommation qui soutient la conjoncture — contraste avec un climat des affaires qui se détériore nettement depuis septembre et se traduit par une baisse des investissements.

Au total, une pente de croissance voisine de 2 % en 1999 paraît aujourd'hui plus réaliste que celle de 2,7 % retenue par le Gouvernement comme cadrage de son Projet de Budget. Ce qui va constituer pour la France une exigence nouvelle au

Du CNPF au MEDEF

L'adoption d'une loi généralisant les 35 heures dans toutes les entreprises a sans nul doute constitué un déclic pour accélérer la nécessaire réforme du CNPF. Nécessaire, car l'organisation représentative des entreprises créée en 1946, n'était à certains égards plus adaptée à la nouvelle donne économique internationale marquée par la mondialisation et le passage à l'euro. La réforme mise en place par Ernest-Antoine Seillière s'est traduite par la recherche d'une plus grande légitimité, notamment auprès des entreprises de terrain que constituent les petites et moyennes entreprises. Le réseau territorial du MEDEF sera renforcé. Le conseil exécutif du MEDEF sera élargi et comptera désormais un plus grand nombre d'entrepreneurs de terrain et deviendra un véritable organe de décision. Pour parachever la réforme, le CNPF a abandonné la référence au mot patronat et s'est transformé en Mouvement des Entreprises de France le 27 octobre 1998 à Strasbourg. A cette occasion, le MEDEF a exprimé la vision des entrepreneurs pour une France qui gagne.

8

moment où elle doit concrétiser son engagement en faveur de l'euro.

L'Union économique va bouleverser la vie des entreprises, mais

Plutôt que de

et des idées

fausses.

s'enfermer dans

il faut s'engager

résolument dans

les adaptations

structurelles qui

font l'expansion

d'une économie

moderne.

des débats stériles

aussi celle des Français. La monnaie unique, la libre circulation des hommes, des capitaux et des technologies offrent des opportunités considérables de débouchés, de développement, de productivité et donc d'emplois, mais sont en même temps porteuses d'exigences nouvelles en d'efficacité. Ce termes qui est vrai des entreprises, l'est tout autant de l'Etat. L'UEM élargit en effet le champ de la compétition en mettant en concurrence les diffé-

rents sites nationaux dans un espace européen où l'enjeu stratégique de chaque Etat est d'attirer sur son sol des facteurs de production de plus en plus mobiles. Dès lors que l'euro, en rendant transparente l'échelle des prix et des coûts, fera ressortir les écarts d'impôts et de cotisations entre les pays, une convergence des régimes de prélèvements vers le bas va s'imposer, qui sera contraignante pour l'Etat mais bonne pour les entreprises et les ménages, du fait d'une pression fiscale et sociale supérieure de 5 points de PIB à la moyenne européenne. C'est dire le rôle majeur de la politique budgétaire comme élément-clé de la compétitivité. Pour les mêmes raisons, l'euro va imposer une convergence des coûts et des gains de productivité en Europe et donc une convergence des règles organisant les marchés nationaux du travail.

Or, à quelques jours du 1^{er} janvier 1999, comment ne pas s'inquiéter du peu de détermination manifestée pour sortir d'une « exception française » qui empêche depuis 20 ans les nécessaires adaptations du système public et social au prix d'une montée continue du chômage? En matière budgétaire, alors que les charges collectives absorbent 55 % du PIB et que la dette ne cesse de

s'alourdir, le déficit sera cette année du même ordre que celui de 1997, malgré une croissance plus forte. L'amélioration prévue pour 1999 tient

> aux plus-values fiscales et sociales attendues d'une croissance qui ne se réalisera pas, non à une action volontariste. La dérive des dépenses sociales et de fonctionnement de l'Etat se poursuivra.

Simultanément, en matière d'emploi, on espère diminuer le chômage à coup d'emplois publics et de mesures autoritaires pour réduire la durée du travail, alors que la solution

passe par plus d'activités marchandes, plus de souplesse, plus de dialogue social décentralisé.

Plutôt que de s'enfermer dans des débats stériles et des idées fausses, il faut s'engager résolument

dans les adaptations structurelles qui font l'expansion d'une économie moderne. L'érosion de la croissance ne saurait légitimer une quelconque relance, fût-ce en « grands travaux » européens financés sur emprunt, alors que l'on s'attache à réduire la dette et à faire baisser les taux d'intérêt. Une expansion solide et durable passe par des allégements fiscaux et sociaux substantiels, gagés sur une stratégie crédible de réduction des dépenses publiques.

Alors que les facteurs d'instabilité se multiplient, les entrepreneurs attendent de l'Etat non des aides et des conseils, mais les mêmes conditions de développement que leurs concurrents avec les mêmes priorités que les autres pays : investissement et diffusion des nouvelles technologies dans le secteur productif — ce qui suppose rentabilité et stabilité des règles du jeu fiscales, sociales et réglementaires —, ainsi qu'en infrastructures et en grands réseaux — ce qui suppose une réorientation des arbitrages budgétaires — ; meilleure adaptation du système éducatif aux besoins de l'économie ; valorisation de l'esprit d'entreprise et du risque...

Pour aller de l'avant, la France doit rompre avec ses réflexes catégoriels et refondre ses institutions collectives qui ont 50 ans, ce qui veut dire, outre alléger la pression fiscale, mettre un terme au « grand écart » entre secteur protégé et secteur exposé, repenser son modèle de protection sociale, simplifier et assouplir son arsenal législatif et réglementaire. Bref, il faut réformer l'Etat sur la base des principes d'efficacité, de productivité, de compétitivité, de responsabilité. L'Etat doit recentrer ses moyens sur ses tâches prioritaires, en laissant davantage de ressources et de libertés à ceux qui travaillent, qui créent, qui embauchent, qui investissent.

Face à la nouvelle donne économique, technologique et démogra-

phique dans l'Europe d'aujourd'hui, la France doit inventer son modèle de développement pour le XXIème siècle. Les entrepreneurs français ont montré le chemin en octobre 1998 avec la réforme de leur organisadevenue Mouvement des Entreprises de France (MEDEF). Il appartiendra de proposer les éléments nécessaires à la réussite des entreprises et à l'attractivité de l'espace économique fran-

çais dans le nouvel ensemble européen formé avec l'euro.

Nous le ferons avec force et détermination, appuyés sur les entreprises de terrain qui portent l'esprit d'entreprise, pour mettre en place le nouveau dynamisme, le nouveau dialogue et le nouveau partage auxquels nous aspirons pour notre pays, et que résume bien notre slogan : En avant l'Entreprise!

L'Etat doit recentrer ses moyens sur ses tâches prioritaires, en laissant davantage de ressources et de libertés à ceux qui

travaillent.